

# Le gouvernement veut fermer 3 000 bureaux de poste

## Le savez-vous ?

Un contrat signé entre l'État, La Poste et l'Association des maires de France (AMF) prévoit de supprimer 3 000 bureaux de poste sur les 7 000 qui existent actuellement.

## Quand ?

Dès janvier 2017.

## Où ?

En priorité, dans les quartiers populaires où vit une population déjà fortement fragilisée.

## Pourquoi ?

- **Pour répondre aux exigences de l'Union européenne** qui exige la destruction du monopole postal dans toute l'Europe (comme elle l'exige pour les chemins de fer, l'électricité, etc.).

- **Pour privatiser une partie des activités de La Poste** en ouvrant des relais poste urbains (RPU) dans des supérettes, des pressings ou des bureaux de tabac, voire des bouches de métro.

À terme, la direction de La Poste voudrait se débarasser de l'activité courrier-colis, peu rentable, au profit de l'activité banque.

- **Pour « baisser les coûts »** en supprimant des postes de guichetier.

## Quelles conséquences ?

- **Pour les usagers** : une dégradation de la qualité du service rendu, des files d'attente interminables ;

- **Pour les guichetiers** : une dégradation importante de leurs conditions de travail.

Quant aux facteurs, ce n'est pas mieux ! Ils doivent désormais se répartir certaines tournées non couvertes. C'est ce qu'on appelle le système de la « séca-

bilité » : un parcours qui peut changer certains jours, des tournées plus longues... et au final, les usagers peuvent voir un facteur différent chaque jour, surtout durant l'été et les vacances scolaires.

Pas étonnant que les grèves se multiplient à La Poste.

Ainsi à Clamart, dans les Hauts-de-Seine, les agents se sont mis en grève contre le « plan de réorganisation » du bureau.

« Plan de réorganisation » qui supprime trois heures d'ouverture au public entraînant la suppression de quatre postes de guichetier !

Les agents grévistes ont décidé de faire signer une pétition à la population. Résultat : à ce jour, 3 600 signatures recueillies... et un vœu adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

**Si cela continue, il ne restera plus rien de La Poste.**

Cela ne peut pas durer. L'exigence du rétablissement de La Poste comme service public nécessite **le retour au monopole et un seul statut pour tous les postiers**, celui de fonctionnaire d'État. Et cela est vrai pour l'ensemble des services publics.

**Et si cela est contradictoire aux directives de l'Union européenne, eh bien, il faut rompre avec les institutions de l'Union européenne et celles de la V<sup>e</sup> République qui les relaient.**

Pour regrouper sur cette exigence, les militants du POID, en commun avec des militants ouvriers de toutes tendances, font contresigner « l'engagement » du *Mouvement pour la rupture avec l'Union européenne et la V<sup>e</sup> République*.

**Signez « l'engagement » pour la rupture avec l'Union européenne et la V<sup>e</sup> République !**

Lisez les informations concernant La Poste dans dans *La Tribune des travailleurs*.

Prenez contact avec le POID.

Je prends contact avec le POID.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

A retourner à : [poidemocratique@orange.fr](mailto:poidemocratique@orange.fr)

ou à POID c/o La Tribune des travailleurs, 34, rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 75020 Paris.